

Tableau de Financement Prévisionnel (TFP)

Le tableau de financement prévisionnel est un tableau récapitulatif des Besoins et des Ressources de l'Association. Il se calcule à partir de la capacité ou de l'insuffisance d'autofinancement et permet de s'assurer de l'équilibre financier.

Le TFP est composé de 3 colonnes (Réalisation N-2, Anticipé N-1 et l'exercice N) l'année de référence étant l'année de l'EPRD

Exemple pour l'EPRD 2023, il sera nécessaire de renseigner la réalisation 2021, l'anticipé 2022 et l'exercice 2023.

Les colonnes N-2 et N-1 s'initialisent à partir des variations de la comptabilité (et non pas à partir des soldes)

Pour N les valeurs sont à renseigner manuellement

il est cependant possible d'activer la saisie complète en cochant

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP)				<input type="checkbox"/> Activer la saisie complète
Valorisation des variations des exercices N-1 et N				
Chapitres	Intitulé des chapitres	Réalisations 2021	Anticipé 2022	Exercice 2023

